

Communiqué de presse

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC : RENDEMENT SATISFAISANT SUR LES INVESTISSEMENTS DES DÉPOSANTS

Saint-Hyacinthe, jeudi 28 février 2013

L'Association démocratique des retraités (ADR) accueille favorablement le rendement annuel 2012 de la Caisse. Le résultat de 9,6 % est un dépassement confortable au 7 % nécessaire aux engagements à l'endroit des rentes de retraite.

Le rendement positif de l'année dernière est rassurant pour les déposants à la CDPQ. **L'ADR n'a cependant pas oublié la perte de quelque 40 milliards de dollars en 2008 dont au moins la moitié provenait des fonds des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Pour elle, ce mystère demeure une forte préoccupation et mérite d'être éclairci.**

Pour les membres de l'ADR, la mission première de la Caisse est d'obtenir le rendement maximum tout en veillant à une saine gestion des risques. L'argent déposé à la Caisse appartient aux déposants. Il n'est donc pas un bien collectif comme le prétendent certains partis politiques.

En conséquence, la contribution de la Caisse à l'essor économique du Québec doit être subordonnée au profit des propriétaires des fonds qu'elle gère à titre de fiduciaire.

L'ADR attend de la Caisse de dépôt et placement du Québec qu'elle poursuive ses objectifs de placement de manière à obtenir des résultats aussi positifs, sinon davantage, pour l'année qui vient.

**Aline Couillard,
Présidente de l'ADR**